



PUBLI-TOPEX

—
ÉDITION
FORMATION
EVENTS

PUBLI-TOPEX – 25 RUE DE PONTHEIU – 75008 PARIS

S.A.S.U. AU CAPITAL DE 38 250 EUROS

R.C.S PARIS B 662 035 773 – SIRET 662 035 773 00032 – N° TVA FR 30 662 035 773

PUBLI-TOPEX EST UN ORGANISME DE FORMATION DÉCLARÉ SOUS LE NUMÉRO 11.75.39613.75

AUPRÈS DU PRÉFET DE LA RÉGION ÎLE-DE-FRANCE. CET ENREGISTREMENT NE VAUT PAS AGRÈMENT DE L'ÉTAT.

RENSEIGNEMENTS FORMATIONS ET INSCRIPTIONS :

TÉL. : 01 53 89 00 83 • FORMATION@PUBLI-TOPEX.COM

Les pathologies du bâtiment et leurs conséquences dans le temps

OBJECTIFS ET PROGRAMME

Partie 1 (3h)

Objectifs

- > Connaître les diverses phases d'une opération de construction
- > Connaître les intervenants à l'acte de construire et comprendre leurs rôles - marchés et conventions
- > Approcher les principaux types de constructions et les principes généraux d'une construction
- > Les documents établis dans le cadre d'un projet de construction

Programme

- > Introduction - préalables - généralités
- > De l'acquisition, choix du foncier à la fin de la garantie décennale
- > Les missions et rôles des divers intervenants: maître d'ouvrage, maître d'ouvrage délégué, géomètre-expert maître d'œuvre, architecte, bureau d'études techniques, bureau de contrôle, coordonnateur SPS, coordonnateur SSI...
- > Les principaux types de construction rencontrés
- > Les différentes composantes d'une construction - les corps de métiers
- > Les documents établis dans le cadre d'un projet de construction et leur contenu
- > Le vocabulaire technique du bâtiment

Partie 2 (4h)

Objectifs

- > Les principaux désordres observés sur les constructions
- > Approche des pathologies que peut exposer une construction
- > Les conséquences dans le temps des désordres et pathologies relevés
- > La classification des désordres
- > L'impropriété à destination
- > Les règles de l'art, textes normatifs et réglementaires, avis techniques et autres
- > Les assurances (dommages-ouvrage - RCD - RCP - multirisques habitation)

Programme

- > Introduction - préalables - généralités
- > L'approche des désordres et des pathologies que peut présenter une construction
- > La définition des investigations spécifiques dans le cas d'interrogations et/ou pour définir l'origine et les causes des désordres
- > L'approche des malfaçons et non-conformités probables
- > L'évolution potentielle des désordres et malfaçons - les conséquences sur l'ouvrage dans le temps
- > La classification des désordres - l'impropriété à destination
- > Les règles de l'art - textes normatifs et réglementaires - avis techniques et autres
- > Les assurances (dommages-ouvrage - RCD - RCP - multirisques habitation)



PUBLI-TOPEX

—
ÉDITION
FORMATION
EVENTS

PUBLI-TOPEX – 25 RUE DE PONTHEIU – 75008 PARIS

S.A.S.U. AU CAPITAL DE 38 250 EUROS

R.C.S PARIS B 662 035 773 – SIRET 662 035 773 00032 – N° TVA FR 30 662 035 773

PUBLI-TOPEX EST UN ORGANISME DE FORMATION DÉCLARÉ SOUS LE NUMÉRO **11.75.39613.75**
AUPRÈS DU PRÉFET DE LA RÉGION ÎLE-DE-FRANCE. CET ENREGISTREMENT NE VAUT PAS AGRÉMENT DE L'ÉTAT.

RENSEIGNEMENTS FORMATIONS ET INSCRIPTIONS :

TÉL. : 01 53 89 00 83 • FORMATION@PUBLI-TOPEX.COM